



PROJET

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS* DU SICTOM DES COMBRAILLES





SOMMAIRE

Qu'est-ce que le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ?

- Le contexte	P 3
- Les étapes	P 4
- Les enjeux	P 5
- La production de déchets	P 6
- La synthèse des objectifs quantitatifs	P 7
- Les axes stratégiques	P 8

<u>Axe 1</u> : Être exemplaire en matière de prévention des déchets	P 10
--	-------------

<u>Axe 2</u> : Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets	P 12
---	-------------

<u>Axe 3</u> : Adapter le périmètre du service public	P 14
--	-------------

<u>Axe 4</u> : Lutter contre le gaspillage alimentaire	P 17
---	-------------

<u>Axe 5</u> : Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	P 19
--	-------------

<u>Axe 6</u> : Augmenter la durée de vie des produits	P 24
--	-------------

<u>Axe 7</u> : Mettre en place ou renforcer les actions emblématiques favorisant la consommation responsable	P 26
---	-------------

<u>Axe 8</u> : Réduire les déchets issus du BTP	P 28
--	-------------

Qu'est-ce que le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Il s'agit d'un plan d'actions visant à réduire la production de déchets :

PROGRAMME LOCAL

Ce document de planification territoriale est élaboré par les collectivités responsables de la gestion des déchets. Inscrit dans un contexte réglementaire français et européen, ce programme est personnalisé pour s'adapter au mode de vie des habitants du SICTOM des Combrailles.

PREVENTION

La prévention des déchets consiste à interroger le cycle de vie des produits en amont du tri et de la collecte. Ce cycle comprend la fabrication, l'emballage, le transport, la distribution, la consommation et le potentiel réemploi. Autant de leviers possibles pour agir sur la réduction des déchets.

DECHETS MENAGERS ET ASSIMILÉS

Les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) regroupent les déchets issus des collectes en porte-à-porte, en point d'apport volontaire et des apports en déchèterie... produits par l'ensemble des acteurs du territoire (ménages, entreprises, structures associatives, collectivités) qui, par leur nature et leur quantité, sont similaires à ceux d'un ménage.

BON À SAVOIR

Attention à ne pas confondre la prévention des déchets avec le tri et la collecte sélective ou encore le recyclage, qui sont des solutions de gestion des déchets. Or, la prévention a pour objectif qu'un produit ne se transforme pas en déchet.

ENSEMBLE

Participons à l'élaboration du PLPDMA sur le territoire du SICTOM des Combrailles

Le contexte

CADRE RÉGLEMENTAIRE

La mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est obligatoire. Le PLPDMA est encadré par un décret qui astreint les collectivités territoriales concernées à définir des objectifs en matière de réduction, ainsi que des actions concrètes. La Directive Cadre Européenne de 2008 (2008/98/CE) et le Plan National de Prévention des Déchets (PNPD) 2021-2027 instaurent une hiérarchie des modes de gestion des déchets, qui place la prévention au sommet des priorités.

Plan national de prévention des déchets (2021-2027)

- Réduire de 15% les quantités de DMA* produits par habitant en 2030 (base 2010)
- Réduire de 50% le gaspillage alimentaire
- Atteindre l'équivalent de 5% du tonnage des déchets ménagers en matière de réemploi et de réutilisation en 2030

La prévention est pilotée au niveau de la région Auvergne Rhône-Alpes AURA. Le SRADDET* prévoit :

- Une diminution de 15% de la production de DMA (en kg/hab) entre 2015 et 2031
- Une diminution de 5% les déchets des activités économiques en unité de valeurs ajoutées
- Atteindre un maximum de 10% de DMA enfouis d'ici 2035 (base 2010)

*DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

*SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

TERRITOIRE CONCERNÉ

Les habitants des 41 communes du SICTOM des Combrailles sont concernés :



C'est pour cette raison que le Sictom des Combrailles a besoin de **votre avis** sur les actions envisagées.

Les étapes

Diagnostic, définition des objectifs et actions, groupes de travail...
Depuis janvier 2025, tous les acteurs du projet ont travaillé sur l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Du 10 juin au 22 juin 2025
C'est à vous de donner votre avis
sur www.sictomdescombrailles.fr

PROCHAINES ÉTAPES

Du 10 juin 2025 au 22 juin 2025

Consultation publique
Mise à disposition du projet de Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) dans les différentes mairies et Communautés de Communes du territoire

Du 24 au 30 juin 2025

Intégration des avis de la consultation publique

1er juillet 2025

Présentation en CCES* du projet définitif

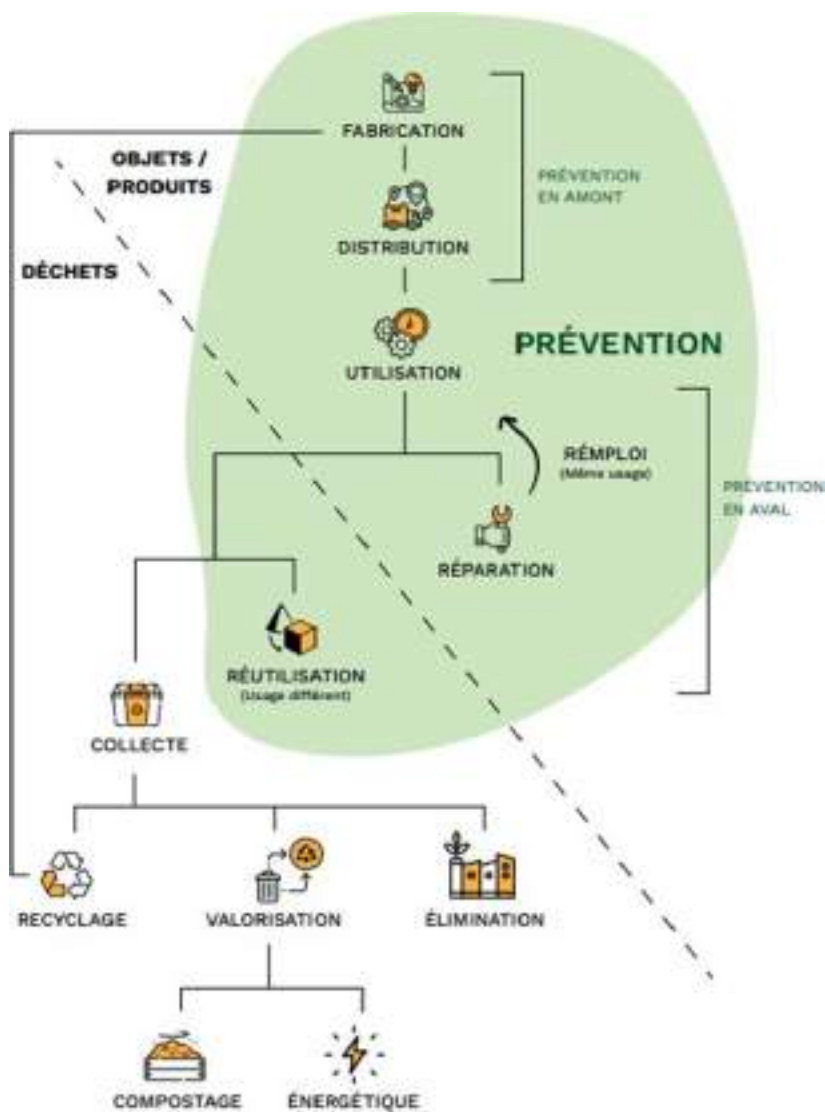
**Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES). Composée d'élus, de l'équipe projet, des acteurs de la prévention et de la gestion des déchets, de partenaires institutionnels et de membres de la société civile, elle a pour rôle de donner son avis sur le projet.*

Les enjeux

Le défi de la prévention est de travailler en amont de la production d'un déchet. Cela implique de remettre en question toutes les étapes de fabrication et de consommation d'une matière ou d'un produit et de modifier en profondeur nos habitudes de consommation. L'adhésion des habitants et des consommateurs est cruciale pour la bonne mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). D'un mode de gestion des déchets orienté vers le recyclage il est nécessaire de basculer vers une autre approche que l'on peut traduire par la citation : « **Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas** ».

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est guidé par des enjeux d'envergure :

- Limiter l'emploi de matières premières épuisables
- Préserver l'environnement ainsi que la santé de la population
- Diminuer l'impact financier lié à la collecte et à la gestion des déchets



La production de déchets



9 626 tonnes de DMA en 2023
soit 554.47 kg/hab/an

**Objectif -11.8% de DMA en
kg/hab/an entre 2015 et 2031**

Tonnages actuels



La synthèse des objectifs quantitatifs

Le PLPDMA prévoit pour fin 2031 une réduction de :

- 63.8kg/hab/an

- 1108 Tonnes



Rappel objectif :
-76.7 kg/hab en 2031

Certaines actions ne
sont pas quantifiables

Les axes stratégiques

AXE 1 : Être exemplaire en matière de prévention des déchets	1	Rendre les administrations publiques présentes sur le territoire du SICTOM des Combrailles éco-exemplaire
AXE 2 : Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets	2	Sensibiliser les acteurs du tourisme à la prévention des déchets
AXE 3 : Adapter le périmètre du service public	3	Diminuer les apports en déchèteries
	4	Adapter le service de collecte pour réduire les déchets
AXE 4 : Lutter contre le gaspillage alimentaire	5	Lutter contre le gaspillage alimentaire
AXE 5 : Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	6	Promouvoir le compostage individuel et former les usagers à sa pratique
	7	Développer le compostage partagé
	8	Développer des solutions de broyage des déchets verts
	9	Sensibiliser les particuliers, communes et professionnels au jardinage au naturel
AXE 6 : Augmenter la durée de vie des produits	10	Sensibiliser les habitants au réemploi et à la réparation
AXE 7 : Mettre en place ou renforcer les actions emblématiques favorisant la consommation responsable	11	Inciter les événements du territoire à tendre vers le zéro déchets
AXE 8 : Réduire les déchets du BTP	12	Réduire les déchets issus du BTP



AXE 1

Être exemplaire en matière
de prévention des déchets

Résultat estimé : Non estimé

ACTION n°1

Rendre les administrations publiques présentes sur le
territoire du SICTOM des Combrailles éco-exemplaires

Résultat estimé : [Non estimé](#)

ACTION n° 1

Rendre les administrations publiques présentes sur le territoire du SICTOM des Combrailles éco-exemplaires

Résultat estimé: Non estimé

Objectifs:

- Connaitre aussi précisément que possible la situation en matière de production de déchets, de comportements et de pratiques.
- Agir à la source dès la définition du besoin en tenant compte de toutes les étapes liées à l'acte d'achat et réduire l'impact environnemental et social des achats en achetant moins et le cas échéant en achetant « mieux » .
- Donner des bases solides aux agents, élus et secrétaires de mairies sur la prévention des déchets pour permettre aux administrations publiques présentes sur le territoire du SICTOM des Combrailles d'être exemplaires en matière de prévention des déchets.
- Inciter la population à s'approprier le sujet de la prévention des déchets par effet boules de neige

Sous-actions

1 Réaliser un état des lieux de plusieurs administrations publiques présentes sur le territoire du SICTOM des Combrailles

2 Identifier ou construire un réseau de référents « éco-exemplarité » au sein de chaque administration publique du territoire du SICTOM des Combrailles

3 Réaliser une réunion de restitution des résultats du diagnostic

4 Mettre en place et suivre des actions correctrices choisies collaborativement dans les administrations publiques présentes sur le territoire du SICTOM des Combrailles

Leviers: Elus déjà sensibilisés sur certaines thématiques et agents service déchet déjà mobilisés sur la prévention des déchets.

Acteurs: Services SICTOM des Combrailles, Communauté de communes, communes et VALTOM.

AXE 2

Sensibiliser les acteurs et
favoriser la visibilité de
leurs efforts en faveur de
la prévention des déchets

Résultat estimé : Non quantifiable

ACTION n° 2

Sensibiliser les acteurs du tourisme à la prévention
des déchets

Résultat estimé : Non estimé

ACTION n° 2

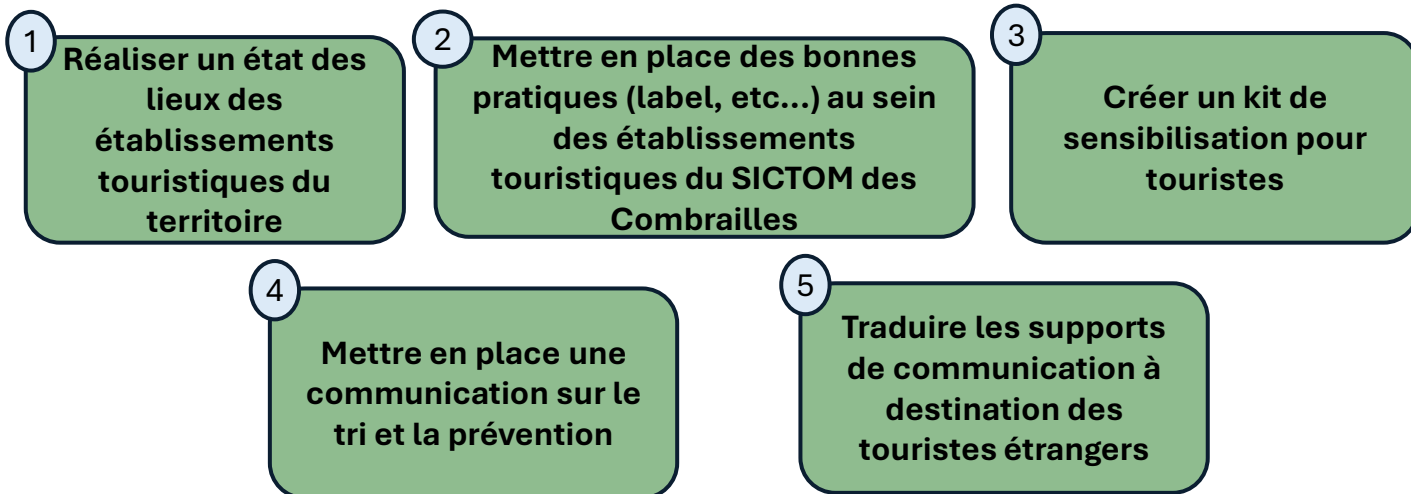
Sensibiliser les acteurs du tourisme à la prévention des déchets

Résultat estimé : Non estimé

Objectif :

- Faire un état des lieux de la gestion actuelle des déchets par les établissements touristiques
- Accompagner les établissements touristiques pour mettre en place des bonnes pratiques en termes de tri et de prévention des déchets
- Sensibiliser les touristes notamment via un kit de sensibilisation et une communication claire sur le tri et la prévention traduit en plusieurs langues

Sous-actions



Leviers: Le CODOEC : un plan d'actions porteur d'un axe de sensibilisation.

Acteurs: Offices de tourisme, communes touristiques, hébergeurs et gestionnaires de sites, Ademe/Région, traducteurs/graphistes.

AXE 3

Adapter le périmètre du service public

Résultat estimé : - 19,6 kg/hab

ACTION n° 3

Diminuer les apports en déchèteries

Résultat estimé : - 16,02 kg/hab

ACTION n° 4

Adapter le service de collecte pour réduire les déchets

Résultat estimé : - 3,56 kg/hab

Diminuer les apports en déchèteries

Résultat estimé: -16,02 kg/hab

Objectif:

- Connaitre précisément les types et la quantité de déchets amenés par les professionnels, leurs fréquences de visites et leurs provenances.
- Réduire les tonnages des déchèteries publiques du territoire.

Sous-actions

1

Réaliser un diagnostic des apports des professionnels en déchèteries

2

Limiter les passages des professionnels en déchèteries

3

Réaliser un bilan de la mise en place des cartes d'accès en 2025

4

Limiter le nombre de passages en déchèteries pour les particuliers

5

Communiquer sur l'interdiction de passage dans les déchèteries du SICTOM des Combrailles des professionnels extérieurs au territoire

Leviers : Accès interdit aux déchèteries pour les professionnels hors territoire du SICTOM des Combrailles depuis fin 2024, carte d'accès mises en place fin 2023.

Acteurs : Services du SICTOM des Combrailles, Communes et agents de déchèteries.

ACTION n° 4

Adapter le service de collecte pour réduire les déchets

Résultat estimé: -3,56 kg/hab

Objectifs:

Diminuer les tonnages collectés en porte-à-porte en poussant au changement de comportement via des contraintes sur les fréquences et les conditions de ramassage.

Sous-actions

1

Etude et optimisation de la tournée OMR Servant/Menat

2

Etude des autres tournées OMR du territoire

3

Mettre en place une collecte plus restrictive sur les bacs non conformes OMR et CS

4

Actualiser le règlement de collecte

Leviers : Une tendance à la baisse des OMR entre 2015 et 2023.

Acteurs : Agents de collecte du SICTOM des Combrailles, communes.



AXE 4

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Résultat estimé : -2,47 kg/hab

ACTION n° 5

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Résultat estimé : -2,47 kg/hab

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Résultat estimé: -2,47 kg/hab

Objectifs

- Accompagner les structures liées à l'alimentation dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Eviter le gaspillage de denrées alimentaires en surplus sur les événements organisés sur le territoire.
- Rendre accessible à tous, les informations sur les produits afin d'éviter du gaspillage alimentaire.

Sous-actions

1 **Réaliser un accompagnement sur le gaspillage alimentaire dans les maisons de santé et les établissements gros producteurs de biodéchets**

2 **Sensibiliser les élèves du territoire à la lutte contre le gaspillage alimentaire**

3 **Intégrer des collectes de denrées alimentaires à des événements organisés sur le territoire**

4 **Etablir une convention entre les supermarchés, superettes et les associations d'aide aux personnes pour récupérer les denrées alimentaires**

5 **Relayer les supports d'informations sur les denrées développées par les associations d'aides alimentaires**

Leviers : Sensibilisation des écoles et de quelques établissements de santé déjà en cours, actions en cohérence avec le STGDO, le CODOEC et le PAT, Loi AGECE qui demande de réduire de 50% le gaspillage alimentaire en restauration collective entre 2015 et 2025.

Acteurs : VALTOM, Terana, établissements scolaires et de santé, supermarché, SMAD, communes, associations d'aides alimentaires, organisateurs d'événements.

AXE 5

Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Résultat estimé : - 40,9kg/hab

ACTIONn° 6

Promouvoir le compostage individuel et former les usagers à sa pratique

Résultat estimé : - 5,6 kg/hab

ACTIONn° 7

Développer le compostage partagé

Résultat estimé : - 5,8 kg/hab

ACTIONn° 8

Développer des solutions de broyage des déchets verts

Résultat estimé : - 19,2 kg/hab

ACTIONn° 9

Sensibiliser les particuliers, communes et professionnels au jardinage au naturel

Résultat estimé : - 10,3 kg/hab

Promouvoir le compostage individuel et former les usagers à sa pratique

Résultat estimé : -5,6 kg/hab

Objectifs :

Promouvoir les pratiques de compostage afin de réduire les quantités de biodéchets produites sur le territoire.

Sous-actions

1

Communiquer sur la pratique du compostage individuel

2

Continuer la distribution des composteurs individuels et la formations des particuliers

3

Développer des sites de distributions de composteurs individuels sur l'ensemble du territoire

Leviers :

Distribution de composteurs individuels déjà en cours, délocalisation des sites de distribution déjà en cours, 90% d'habitat individuel sur le territoire donc propice au développement du compostage.

Acteurs :

VALTOM, services techniques et communication des communes et du SICTOM des Combrailles.

Développer le compostage partagé

Résultat estimé: -5,8 kg/hab

Objectifs:

Promouvoir les pratiques de compostage dans les centres-bourgs, en bas des habitats collectifs et les établissements (écoles, établissements médicaux, etc...)

Sous-actions

1

Développer la mise en place des composteurs partagés de quartier

2

Développer la mise en place de composteurs en établissements, composteurs pédagogiques et composteurs en pieds d'immeubles

3

Former des référents de site de compostage

Leviers :

Quelques élus déjà référents de sites de compostages partagés, plusieurs composteurs en établissements déjà en place.

Acteurs :

VALTOM, services techniques et communication des communes, organisme formateur de référents, bailleur social, établissements scolaires, santé...

ACTION n° 8

Développer des solutions de broyage des déchets verts

Résultat estimé : -19,2 kg/hab

Objectifs:

- Valoriser les végétaux sur leurs lieux de production et faciliter le compostage grâce à la mise à disposition du broyat pour les habitants ou les sites de compostage partagé, en établissements ou pédagogique.
- Réduire les apports de déchets verts en déchèteries.

Sous-actions

1

Subventionner l'achat d'un broyeur à végétaux pour les particuliers

2

Mailler le territoire avec les plateformes de broyage des végétaux

Leviers : Des plateformes de broyages déjà en place sur le territoire.

Acteurs : Services techniques et communication des communes, Service communication SICTOM, Prestataires de broyage, magasins de bricolage.

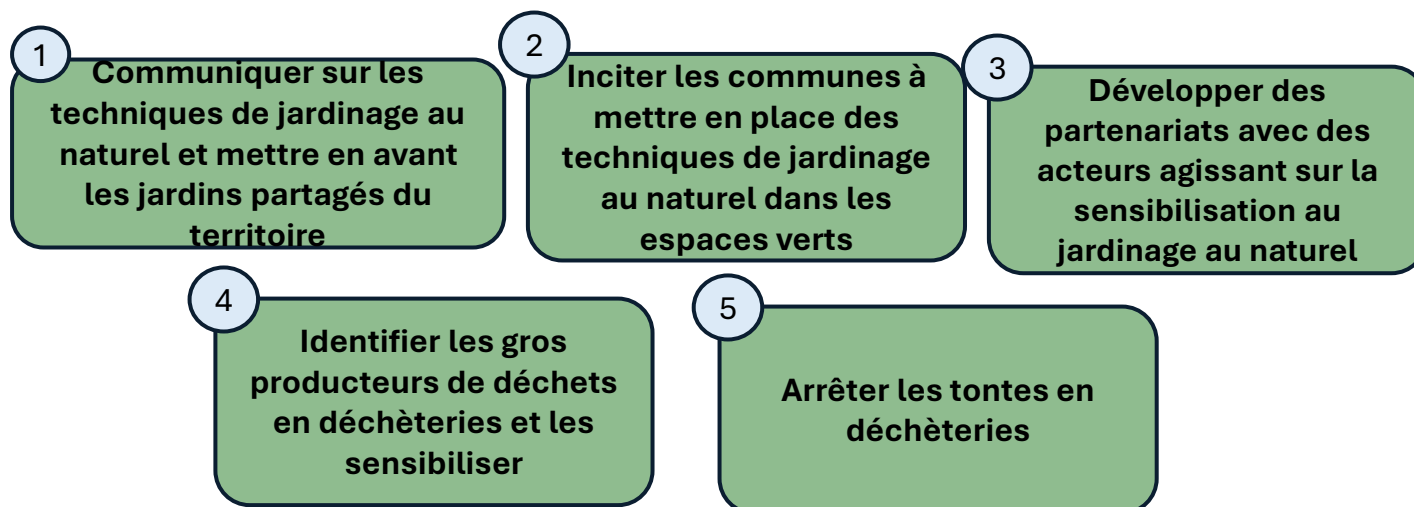
Sensibiliser les particuliers, communes et professionnels au jardinage au naturel

Résultat estimé : -10,3 kg/hab

Objectifs:

- Promouvoir des pratiques de gestion locale des produits de jardin et mettre à disposition les moyens nécessaires pour accompagner ces changements de pratiques .
- Inciter les communes à être exemplaire sur leurs gestions des déchets verts.
- Réduire les apports de déchets verts en déchèteries.

Sous-actions



Leviers : Sensibilisation au jardinage au naturel auprès des particuliers et élus déjà amorcée et quelques communes déjà exemplaires dans la gestion de leurs déchets verts sur leurs espaces verts.

Acteurs : Services techniques et communication des communes, Service communication SICTOM, associations jardinage au naturel, lycées des Combrailles, presse locale.

AXE 6

Augmenter la durée de vie des produits

Résultat estimé : Non quantifiable

ACTION n° 10

Sensibiliser les habitants au réemploi et à la réparation

Résultat estimé : non estimé

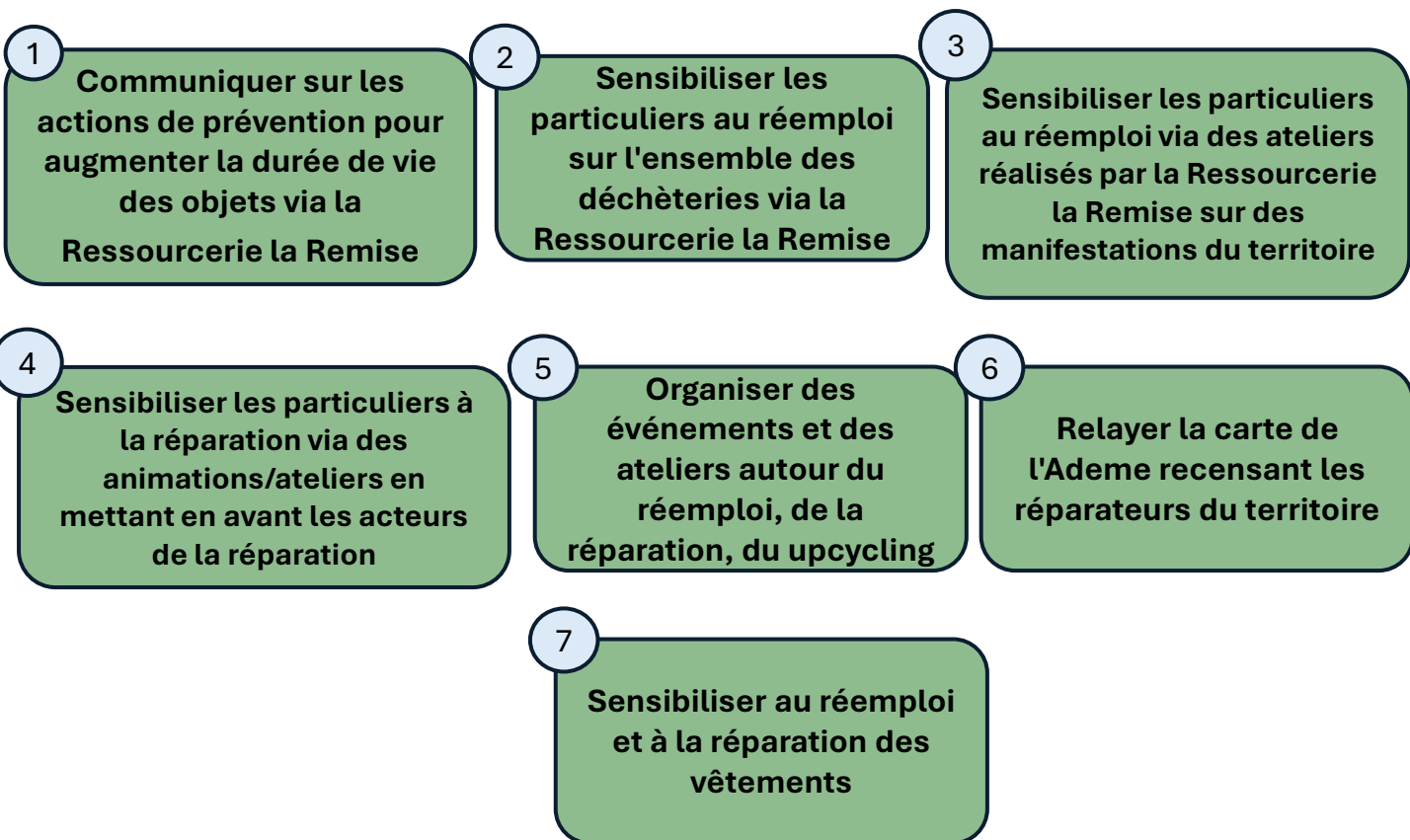
Sensibiliser les habitants au réemploi et à la réparation

Résultat estimé : Non estimé

Objectifs:

- Prolonger la durée d'usage des objets des ménages.
- Mettre en avant et faire connaître les acteurs du réemploi et de la réparation.

Sous-actions



Leviers : Plusieurs acteurs de la réparation déjà présents sur le territoire en plus d'un acteur incontournable et actif sur cette thématique : la Ressourcerie la Remise et une culture du réemploi déjà ancrée sur le territoire avec notamment des caissons de réemploi présents en déchèteries.

Acteurs : Services communication des communes et du SICTOM, presse locale, Ressourcerie la Remise, acteurs de la réparation et du réemploi.

AXE 7

Mettre en place ou renforcer les actions emblématiques favorisant la consommation responsable

Résultat estimé : Non quantifiable

ACTION n° 11

Inciter les événements du territoire à tendre vers le zéro déchet

Résultat estimé : non estimé

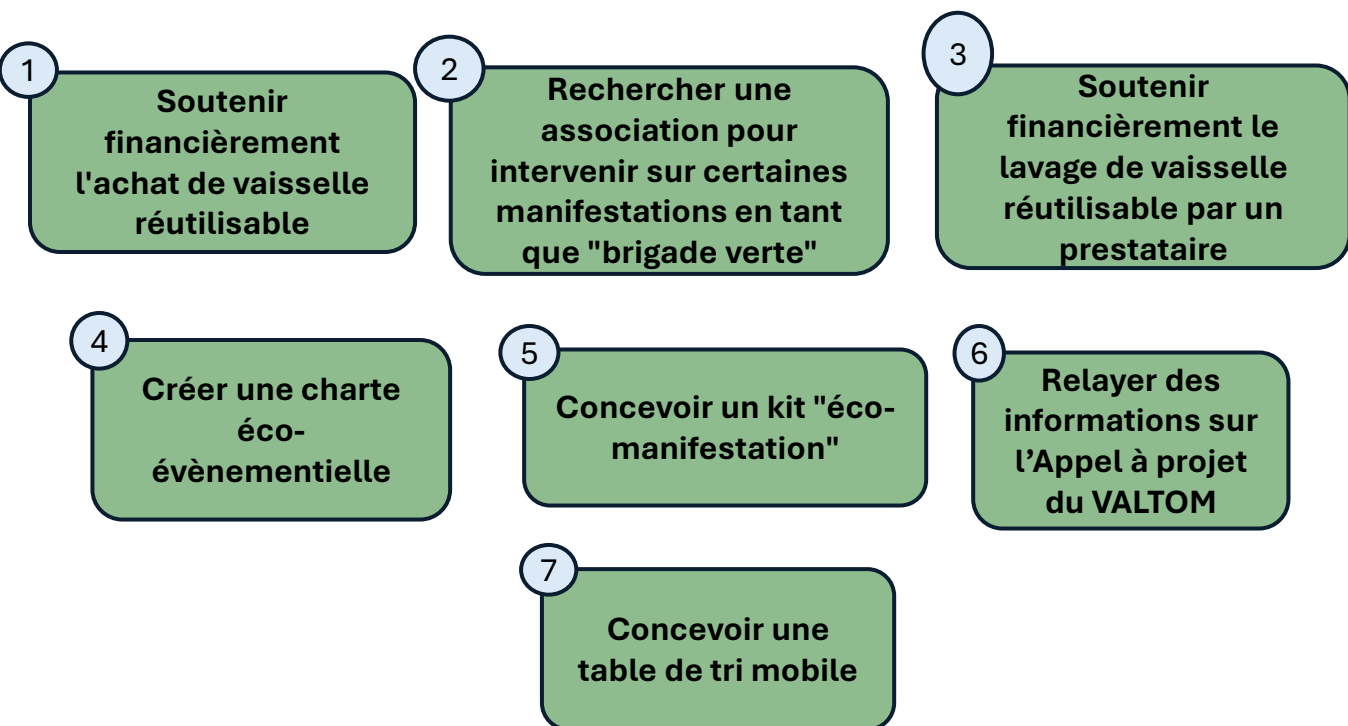
Inciter les évènements du territoire à tendre vers le zéro déchet

Résultat estimé : Non estimé

Objectifs:

- Inciter et faciliter une démarche éco-responsable auprès des organisateurs d'événements sur le territoire.
- Profiter des événements du territoire pour sensibiliser le grand public à la prévention des déchets.

Sous-actions



Leviers : VALTOM constitue un acteur moteur sur cette thématique.

Acteurs : Services communication des communes et du SICTOM, Ressourcerie la Remise, associations locales organisateurs d'évènements, Aremacs, CCI, VALTOM, fournisseurs table de tri mobile, prestataire lavage vaisselles réutilisables.

AXE 8

Réduire les déchets issus du
BTP

Résultat estimé : - 0,86 kg/hab

ACTION n° 12

Réduire les déchets issus du
BTP

Résultat estimé : -0,86 kg/hab

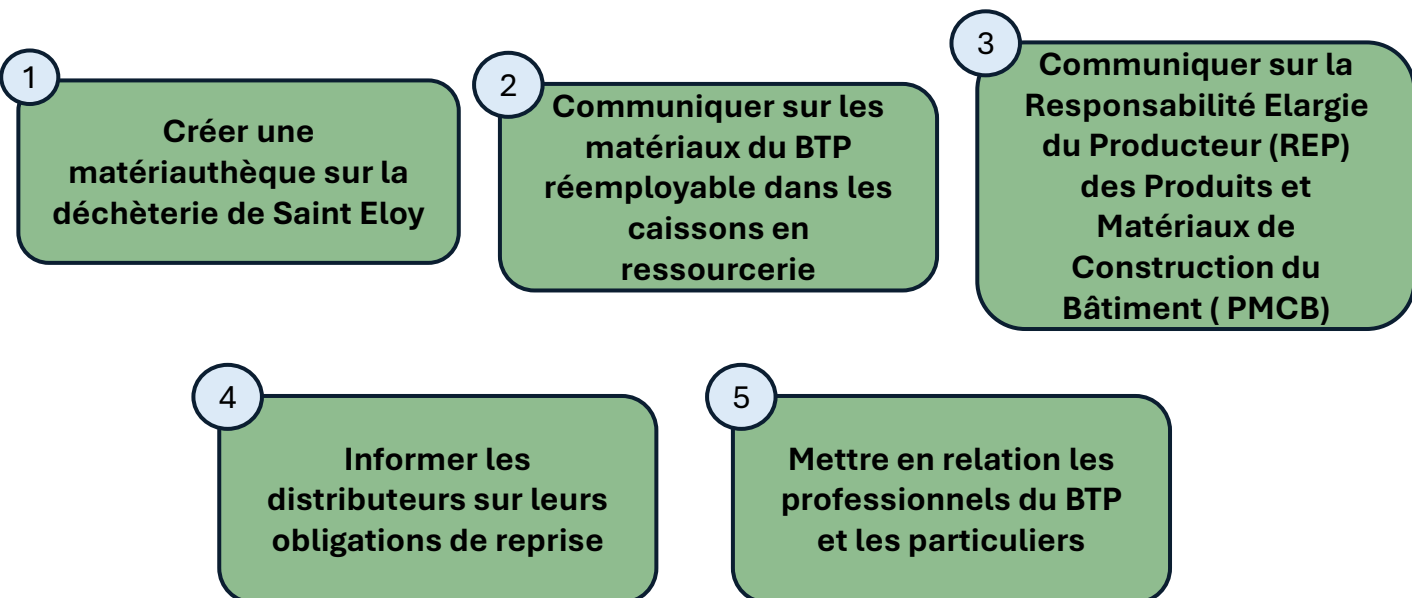
Réduire les déchets issus du BTP

Résultat estimé: -0,86 kg/hab

Objectifs:

Réduire les apports de déchets du BTP en déchèteries en mettant en avant le caractère réemployable de certains matériaux et grâce au développement de la Responsabilité Elargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (REP PMCB).

Sous-actions



Leviers :

Caissons de réemploi déjà présents en déchèterie, le déploiement de la nouvelle Responsabilité Elargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (REP PMCB) en cours, un potentiel de réduction important pour les gravats.

Acteurs :

Services techniques et communication des communes, Service communication SICTOM, agents de déchèterie, ressourcerie la Remise, distributeurs de matériaux, chambres consulaires, VALOBAT/Valdelia.

NOTES



Ensemble, réduisons nos déchets !

Donnez votre avis

www.sictomdescombrailles.fr